

# FACILITEZ L'INCLUSION ET ASSUREZ LA RÉUSSITE DE VOTRE APPRENTI EN SITUATION DE HANDICAP



## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Vous accueillez un apprenti en situation de handicap ? Ou envisagez le recrutement d'un apprenti en situation de handicap ? Bénéficiez d'un accompagnement sur mesure, clé en main, pour garantir son intégration et sa réussite !

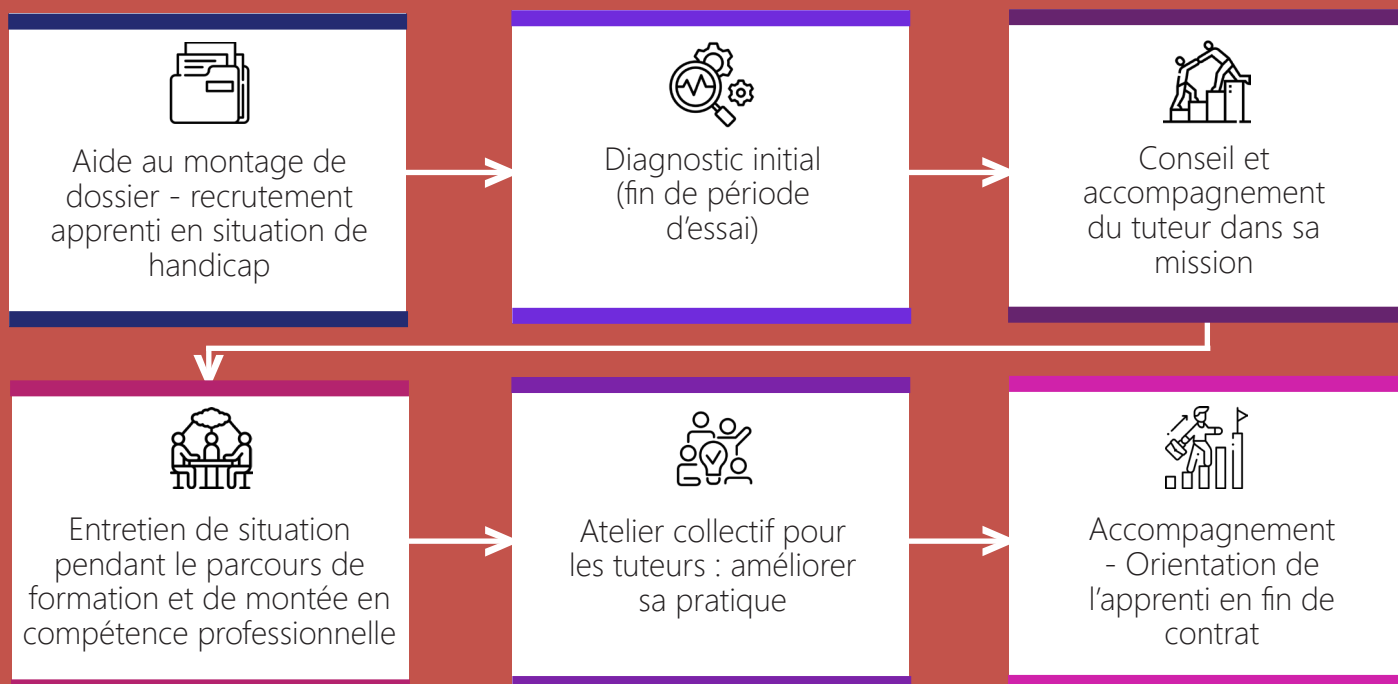


### + LES AVANTAGES POUR LES COLLECTIVITÉS

- ▶ **Un gain de temps** : aucun dispositif à organiser, tout est pris en charge
- ▶ **Une valorisation de votre engagement inclusif** : une communication interne et externe renforcée
- ▶ **Une meilleure satisfaction des apprentis** : motivation et insertion professionnelle optimisées
- ▶ **Un accompagnement structurant** : limite les ruptures et favorise l'accès à l'emploi post-apprentissage

### + UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE, TOUT AU LONG DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le CDG 56, avec le soutien du FIPHFP, vous propose une **rencontre gratuite avec un(e) conseiller(e) RH sur les 6 dispositifs d'accompagnement ponctuel** proposés. À mobiliser lors du contrat de votre apprenti en situation de handicap.





## + LES 6 DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN DÉTAIL

	<p><b>Aide au montage des dossiers :</b> Recrutement, financement (FIPHFP, subventions), aménagements, procédures administratives : un appui concret pour simplifier vos démarches.</p>	<p>Prestation conseil à distance, échange téléphonique et visio jusqu'à la concrétisation du CERFA</p>	<p>Toute l'année</p>
	<p><b>Diagnostic initial (après 4 semaines de prise de poste) :</b> Entretien avec le maître d'apprentissage sur site professionnel : bilan de l'intégration, identification des besoins, ajustement des accompagnements.</p>	<p>1 rencontre sur site, dans la collectivité</p>	<p>Date à définir avec la collectivité</p>
	<p><b>Conseil et accompagnement du tuteur dans sa mission :</b> Sensibilisation, bonnes pratiques, suivi de l'apprenti : un accompagnement personnalisé du maître d'apprentissage dans sa mission.</p>	<p>1 rencontre sur site, dans la collectivité</p>	<p>Date à définir avec la collectivité</p>
	<p><b>Entretien de situation : échange tripartite à mi-parcours.</b> Évaluation de la montée en compétences, ajustement des missions, anticipation des difficultés et mise en place de solutions (médiation si nécessaire).</p>	<p>1 rencontre sur site, dans la collectivité</p>	<p>Date à définir avec la collectivité</p>
	<p><b>Atelier collectif pour les maîtres d'apprentissage :</b> Adapter sa communication et son encadrement. Anticiper les difficultés et y répondre efficacement. Créer un cadre bienveillant et motivant</p>	<p>Atelier collectif d'une demi-journée, au CDG 56 à Vannes</p>	<p>Date des ateliers 2025 : 20 juin 22 août 4 novembre</p>
	<p><b>Accompagnement de fin de contrat pour l'apprenti :</b> se préparer à sa fin de contrat en apprentissage, envisager son avenir dans la fonction publique territoriale. La transition post apprentissage TH</p>	<p>Atelier collectif en visioconférence - webinaire</p>	<p>7 juillet 2025</p>

**+ CONTACT, INFORMATION ET INSCRIPTION**

### Équipe attractivité

[apprentissage@cdg56.fr](mailto:apprentissage@cdg56.fr) | 02 97 68 16 17

*Précisez que votre apprenti relève d'une situation de handicap / salarié relevant de la DOETH.*

